

COMPTE RENDU DE REUNION DE RENTREE TPS

le 11 septembre 2023

L'école maternelle du Plan d'Ergue comporte trois classes : TPS – PS et MS/GS

- 11 TPS (7 en début d'année) : classe d'Amira Kern
- 17 PS : classe de Christophe Morales
- 10 MS et 13 GS : classe de Karine Juvigny (mardi et jeudi) et de Charlotte Andrillon (lundi et vendredi)

Tous les adultes sont amenés à s'occuper de votre enfant, vous entendrez les prénoms de Christophe, Geneviève, Charlotte, Karine, Sylviane, Murielle, Marie, Gisèle.

L'effectif de la classe de TPS est de 11.

Pour le moment, il y a 7 enfants : 4 filles et 3 garçons. Pour cette classe, nous fonctionnons à deux adultes : l'ATSEM : Mégane Violte et l'enseignante et directrice de l'école : Amira Kern.

L'école maternelle a pour objectif de développer les aptitudes et talents de chaque enfant, se socialiser et entrer en relation avec les autres en les respectant.

1 : Garderie

Elle est proposée aussi pour la classe de TPS. Elle fonctionne à l'école de 7 h30 à 8 h 20, de 11 h 30 à 12 h 30 pour la matinée et de 16 h 30 à 18 h 30 l'après-midi. Les inscriptions se font en mairie (2 euros par jour). Ne pas oublier un petit goûter pour la garderie du soir. Vous devez récupérer votre enfant à l'heure et prévenir en cas de retard. Les dix minutes gratuites le matin et le soir sont accordées aux parents uniquement pour amener ou récupérer leurs enfants au primaire (inscription à l'école, pas besoin de goûter).

2 : Cantine

Le service de cantine est assuré à l'école pour la classe de TPS et les PS de Christophe. C'est Mégane qui s'occupe des repas et de la surveillance des enfants. Elle est aidée de Marie, tous les jours et Gisèle, personnel mairie à partir de 6 enfants. Les enfants mangent donc sur place à partir de 11 h 45 et sont couchés à partir de 13 heures dans un dortoir distinct de celui des enfants qui rentrent manger à la maison. Les repas sont fournis par « les petits oignons » de Champcella. Les inscriptions se font en mairie (attention aux délais d'inscription : le mercredi 12h00 de la semaine qui précède. Attention au changement de mois).

3 : Horaires pour cette classe

Les horaires sont souples afin de permettre une meilleure adaptation à l'école et de suivre le rythme de l'enfant. Ils peuvent arriver jusqu'à 9 heures et repartir à 11 heures. Cette année, les enfants restent jusqu'à la fin de la matinée.

La fréquentation à la journée se fait aussi en douceur (sauf pour les enfants qui mangent à la cantine). Un dialogue est instauré avec l'équipe enseignante afin de déterminer si l'enfant est prêt ou non pour rester à l'école plusieurs heures d'affilée.

Il est souhaitable que les enfants de TPS et PS absents le matin ou ayant dormi chez eux pendant le temps de midi ne soient pas ramenés à l'école pour le temps de sieste.

Certains ont investi l'école avec succès, d'autres ont besoin de plus de temps. C'est normal.

4 : Les supports

Chaque enfant a **un cahier de liaison (rouge)** qui circule régulièrement entre l'école et la maison, à l'intérieur duquel se trouvent des informations importantes. Ce cahier ne doit pas rester à la maison. Après l'avoir lu, les parents signent chaque info, récupèrent les mots agrafés et le remettent en main propre à l'équipe éducative.

Le matériel demandé par cette classe a été indiqué dans ce cahier. Si votre enfant utilise des produits particuliers pour le change, veuillez l'indiquer à Mégane et apporter le produit.

PADLET : un mur collaboratif pour voir des vidéos, écouter les chansons apprises

Site internet de l'école : <https://www.site.ac-aix-marseille.fr/em-plan-d-ergue/spip/>

N'hésitez pas à le consulter régulièrement pour y retrouver des articles, reportages, enregistrements, photos, ainsi que des renseignements utiles.

Mails : Nous privilégierons les envois par mail. Pensez à relever vos mails !

Un cahier de vie : il sera l'occasion de faire le lien entre l'école et la maison, les comptines, les photos y seront collées. De votre côté vous pourrez raconter ce que vous faites avec votre enfant pour susciter des moments de langage lors du retour en classe.

Une mascotte arrivera prochainement à l'école, elle aura son cahier qu'elle emportera avec elle quand elle viendra chez vous en fin de semaine ou pendant les vacances. Vous pourrez y noter ce que votre enfant partage avec elle.

Un album emprunté à l'école : Une bibliothèque est mise en place à l'école. Vous pouvez choisir un livre avec votre enfant le matin. Le retour se fait aussi le matin auprès des adultes de l'école. Chaque enfant pourra choisir un livre le matin avec ses parents pendant le temps d'accueil, et le ramener à la maison. Les livres doivent être ramenés rapidement, pour les faire tourner le plus possible.

Un sac à album : livre-phare autour duquel des jeux sont réalisés en classe circulera dans les familles pour vivre des moments de jeux ou d'histoire avec votre enfant.

Affichage : pensez à regarder les tableaux d'affichage (extérieur, sur les vitres de l'école et dans le hall) pour les informations.

5 : Fonctionnement de cette classe

Vous avez eu, dans le cahier rouge, un document expliquant le fonctionnement du dispositif de cette classe passerelle. Chaque année, il est actualisé en partenariat avec la mairie (qui met des moyens humains et financiers pour que cette classe fonctionne).

A cet âge là, l'enfant a besoin de changer souvent d'activités : dans l'espace classe, il faut prévoir beaucoup de petits jeux individuels (puzzles, graines, jeux de manipulation) que l'enfant fera avec l'enseignant au début puis en autonomie. Il y a beaucoup de situations duelles enfant-adulte au début de l'année. Progressivement, il sera capable de réaliser un jeu avec d'autres enfants, de partager (notamment dans les coins jeux d'imitation).

L'emploi du temps est évolutif : en début d'année, il peut y avoir plusieurs séances de motricité car ils ont besoin de beaucoup bouger. C'est la première activité où les enfants sont ensemble en même temps sur une activité).

Le LANGAGE ORAL est prédominant dans cette classe, toute situation sera prétexte : coin cuisine, coin bébé, coins jeux.

Des activités en commun seront proposées en cours d'année avec le groupe des PS (sortie cinéma, théâtre, luge, ludothèque à Briançon)

Les TPS et PS se retrouvent au moment du repas, et au lever de sieste pour partager des activités ensemble.

Anniversaires : chaque fin de mois, nous fêterons en classe les anniversaires des enfants nés dans le mois, en préparant un ou plusieurs gâteaux en classe. Il sera possible, pour les parents des enfants concernés, d'apporter pour cette occasion des friandises et des boissons.

Vendredi : Chorale de toute l'école, les 3 classes se réunissent entre 16h00 et 16h30 pour chanter ensemble.

La propreté : il n'est pas demandé à votre enfant d'être propre au moment de l'inscription dans cette classe. Quand nous pensons que votre enfant est « prêt », nous vous le signalerons et lui proposerons d'aller régulièrement aux toilettes. Nous ne forçons jamais un enfant : par contre nous demandons aux parents de « jouer le jeu » à la maison si l'enfant est propre à l'école.

Absence / maladie : un enfant malade reste à la maison pour son confort et pour éviter de contaminer les autres. Merci de prévenir par mail ou téléphone toute absence concernant la maladie et par le cahier une absence prévue.

Civisme : il est formellement interdit de stationner devant l'école, notamment sur les trottoirs, pour déposer son enfant ! C'est dangereux pour tous les enfants et irrespectueux, en sachant qu'un grand parking est disponible à 50 mètres !

Abonnement école des loisirs : un abonnement regroupé est proposé par l'école des loisirs.

6 : Une relation de confiance parents-enseignant :

Il est important de lever les doutes. Le trio Parent/Enfant/Enseignant c'est le trio d'une scolarisation réussie.

Vous, parents êtes les 1^{ers} responsables de l'éducation de votre enfant que vous nous confiez.

Nous, équipe éducative, l'aiderons à devenir élève puis à acquérir les compétences, les connaissances et attitudes scolaires.

Ensemble, nous allons former une équipe et œuvrer pour le bien être et l'épanouissement de votre enfant.

Vous pouvez compter sur l'écoute et discrétion professionnelles de chaque adulte travaillant à l'école.

Notre collaboration s'appuie sur une écoute réciproque, la confiance, le partage et le respect.

Je vous proposerai de nous rencontrer deux fois dans l'année pour faire le point sur l'évolution de votre enfant : en janvier/février puis en fin d'année. Ce sera un rendez vous individuel.

7 : Une activité régulière avec les parents et les enfants : activité familiale une fois par semaine

Nous serons amenés à partager des temps d'activités avec vous parents, si vous le pouvez.

But de cette activité : Cela permet aux enfants de montrer aux parents qu'ils sont capables de réaliser des actions motrices, intellectuelles, artistiques, langagières.

Et pour vous parents, de voir votre enfant au sein d'un groupe.

8 : Nos règles de Vie

- respect des enfants entre eux, respect des adultes
- respect du matériel de l'école
- respect du travail des autres (chacun à son rythme)
- respect des horaires

9 : Détails pratiques

- un sac à dos, suffisamment grand pour pouvoir contenir le cahier de liaison, un livre de bibliothèque, un doudou ou une sucette dans sa boîte si besoin, (l'enfant devra **toujours amener son sac à l'école**, même vide)
- l'hiver, si l'enfant arrive en combinaison de neige, il doit porter impérativement un collant dessous. Dès les premières neiges, l'enfant devra porter des chaussons en classe.
- le linge de l'école prêté à votre enfant doit être ramené propre au plus vite
- **les jouets et friandises de la maison restent à la maison !**
- marquer les vêtements qui s'enlèvent au prénom de votre enfant
- prévoir un change complet

10 : Agréments / Elections de parents délégués

Nous proposerons des dates de passation pour les agréments, pour accompagner lors d'activités sportives :

ski de fond, natation. Cet agrément est valable pour l'ensemble de la scolarité de votre enfant, il suffira de demander un renouvellement pour les années suivantes. N'hésitez pas à y participer, l'école a toujours besoin de parents accompagnateurs, si besoin et avec votre accord, nous pourrions vous demander d'accompagner une autre classe que celle de votre enfant.

Les élections ont lieu en début d'année, le parent délégué fait le lien entre les familles et l'école. Il assiste aux 3 conseils d'école de l'année. L'idéal est un représentant par classe. Les parents intéressés sont priés de se faire connaître.

Très bonne année scolaire à tous

Mégane et Amira.